

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS
RELATIVE À L'AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE SOUS-OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC NON CONSTITUTIVE
DE DROITS REELS DU 1ER JUIN 2022**

Délibération n°CA-20250311-5.1 du mardi 11 mars 2025

- VU** Les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation
- VU** Le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** L'arrêté rectoral du 7 mars 2024 relatif à la composition du Conseil d'administration du Crous de Paris
- VU** La convention de sous-occupation temporaire du domaine public du 1^{er} juin 2022 conclue avec la coopérative « Plateau Urbain » et ses avenant n°1 et n°2 conclus les 26 avril 2024 et 10 juillet 2024

CONSIDERANT Le projet d'avenant 3 à ladite convention de sous-occupation temporaire du domaine public

ENTENDU l'exposé des motifs présenté par Monsieur Thierry BÉGUÉ, directeur général du Crous de Paris

Préambule

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 11 mars 2025 est annexée à la présente délibération.

Article unique

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration autorise le directeur général du Crous de Paris à signer l'avenant n°3, relatif à la convention de sous-occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels du 1^{er} juin 2022 à titre onéreux pour ses services centraux au 13 rue de Santeuil à Paris 5^{ème}.

Le projet d'avenant n°3 est annexé à la présente délibération.

Fait à Paris, le mardi 11 mars 2025

La rectrice déléguée pour l'Enseignement supérieur, la
recherche et l'innovation pour l'Île-de-France,



Isabelle PRAT

ANNEXES A LA DÉLIBÉRATION N° CA-20250311-5.1

Composition de la séance

La composition du Conseil d'administration du mardi 11 mars 2025 est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents	17
Nombre de procurations	07
Total des voix	24

Détail du résultat du vote des administrateurs

Nombre d'abstentions	00
Nombre de voix contre	00
Ne prennent pas part au vote	00
Nombre de voix pour	24